

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance (parts de catégorie A et I) et parts de catégorie I des fonds suivants :	8 février 2010	Québec
Fonds Desjardins Revenu court terme		- Colombie-Britannique
Fonds Desjardins Obligations à rendement en capital		- Alberta
Fonds Desjardins Équilibré canadien		- Saskatchewan
Fonds Desjardins Équilibré Québec		- Manitoba
Fonds Desjardins Revenu de dividendes		- Ontario
Fonds Desjardins Croissance de dividendes		- Nouveau-Brunswick
Fonds Desjardins Actions canadiennes		- Nouvelle-Écosse
Fonds Desjardins Actions canadiennes petite capitalisation		- Île du Prince Édouard
Fonds Desjardins Action américaines valeur		- Terre-Neuve et Labrador
Fonds Desjardins Actions américaines croissance		- Territoires du Nord-Ouest
Fonds Desjardins Actions outre-mer valeur		- Yukon
Fonds Desjardins Actions mondiales toute capitalisation		- Nunavut
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation		
First Asset Pipes & Power Income Fund	4 février 2010	Ontario
Mavrix Québec 2010 Flow Through LP	10 février 2010	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust	10 février 2010	Ontario
Pinnacle Mines Ltd.	9 février 2010	Colombie-Britannique
Scott's Real Estate Investment Trust	9 février 2010	Ontario
Société en commandite accréditive Aston Hill Energy 2010	4 février 2010	Alberta

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB S&P/TSX 60 130/30 ^{MC} Horizons AlphaPro (auparavant FNB Stratégie S&P/TSX 60 130/30 ^{MC} Horizons AlphaPro)	5 février 2010	Ontario
North American Palladium Ltd.	10 février 2010	Ontario
Whiterock Real Estate Investment Trust	5 février 2010	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Caisse Desjardins de La Sarre	3 février 2010	Québec
Caisse Desjardins de Marieville-Rougemont	3 février 2010	Québec
Caisse Desjardins de Rimouski	3 février 2010	Québec
Caisse Desjardins de Rivière-des-Prairies	3 février 2010	Québec
Caisse Desjardins de Wendake	3 février 2010	Québec
Caisse Desjardins des Hauts-Cantons	3 février 2010	Québec
Caisse Desjardins Des Rivières de Québec	5 février 2010	Québec
Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke	3 février 2010	Québec
Caisse Desjardins du Sud de la Matawinie	3 février 2010	Québec
Caisse Desjardins Les Estacades	3 février 2010	Québec
Caisse Populaire de l'Ange-Gardien (La)	3 février 2010	Québec
Caisse populaire Desjardins d'Hochelaga-Maisonneuve	3 février 2010	Québec
Caisse populaire Desjardins de Bedford	3 février 2010	Québec
Caisse populaire Desjardins de Cap-Rouge	3 février 2010	Québec
Caisse populaire Desjardins de Farnham	3 février 2010	Québec
Caisse populaire Desjardins de L'Anse-Saint-Jean	3 février 2010	Québec
Caisse populaire Desjardins de Repentigny	8 février 2010	Québec
Caisse populaire Desjardins de Saint-Camille – Saint-Just – Saint-Magloire	3 février 2010	Québec
Caisse populaire Desjardins de Saint-Césaire	3 février 2010	Québec

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Caisse populaire Desjardins des Versants du Mont-Comi	3 février 2010	Québec
Caisse populaire Desjardins du Plateau des Appalaches	3 février 2010	Québec
Caisse populaire Desjardins du Terroir basque	3 février 2010	Québec
Caisse populaire Desjardins Mer et montagnes	3 février 2010	Québec
Fonds de revenu diversifié Sentry Select	10 février 2010	Ontario
Stornoway Diamond Corporation	4 février 2010	Colombie-Britannique

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Alliance Pipeline Limited Partnership	10 décembre 2009	9 décembre 2009
Banque Royale du Canada	1 ^{er} février 2010	23 septembre 2009
Barclays Bank PLC	26 janvier 2010	14 novembre 2008
Barclays Bank PLC	4 février 2010	14 novembre 2008
Barclays Bank PLC	5 février 2010	14 novembre 2008
Barclays Bank PLC	5 février 2010	14 novembre 2008
Corus Entertainment Inc.	4 février 2010	29 janvier 2010

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Crédit John Deere Inc.	28 janvier 2010	18 mars 2008
Emera Incorporated	30 novembre 2009	24 janvier 2008
Fairfax Financial Holdings Limited	25 janvier 2010	25 septembre 2009
Fiducie de créances sur parcs de véhicules locatifs	25 janvier 2010	7 janvier 2010
Fonds de placement immobilier H&R	28 janvier 2010	11 mai 2009

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Rockwell Diamonds Inc.

Vu le placement de droits de Rockwell Diamonds Inc. (l'« émetteur ») visé par la notice d'offre datée du 21 janvier 2010 (la « notice d'offre ») déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »);

vu le dépôt par l'émetteur en date du 10 décembre 2009, de l'avis prévu à l'article 2.1(1)a) du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (le « Règlement 45-106 »);

vu la lettre d'opposition émise par l'Autorité en date du 16 décembre 2009 relativement à l'opération visée prévue à la notice d'offre;

vu le respect par l'émetteur des conditions prévues à l'article 2.1 du Règlement 45-106;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c.A-33.2.

En conséquence, l'Autorité accepte les renseignements fournis par l'émetteur relativement au placement de 370 843 069 droits de souscription, tel que prévu dans la notice d'offre.

Fait à Montréal, le 5 février 2010.

Patrick Théorêt
 Chef du Service du financement des sociétés

Numéro de projet Sédar: 1513938

Décision n°: 2010-FS-0196

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Aegis Investment Management (Golf), Inc.	2009-12-30	1 420 000 actions	255 600 \$	1	17	2.3 / 2.5
Archipelago Learning, Inc.	2009-11-25	20 000 actions ordinaires	346 600 \$	1	1	2.3
Arctic Star Diamond Corp.	2009-12-30	7 500 000 unités	375 000 \$	52	1	2.3
Associated Banc-Corp	2010-01-15	50 000 actions	574 000 \$	1	1	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
				QC	Hors QC	
Cascades Inc.	2009-12-23	billets	260 016 929 \$	1	4	2.3
CDP Financière Inc.	2010-01-15	billets	1 356 500 000 \$	28	75	2.3
Champion Minerals Inc.	2010-01-11	3 800 000 unités	1 900 000 \$	1	49	2.3
Chandler Investment LP	2010-01-14	8 000 unités	8 184 800 \$	3	23	2.3
Corporation Big Red Diamond	2010-01-14	1 000 000 d'actions ordinaires	65 000 \$	1	0	2.13
Corporation Minière Rocmec Inc.	2009-12-17	7 923 426 actions ordinaires accréditatives et 983 333 unités	949 960 \$	35	2	2.3
Credit Suisse AG	2010-01-14	billets	2 054 974 \$	1	0	2.3
Custom House Ltd.	2010-01-13	6 contrats à terme	13 735 \$	1	1	2.3
Custom House Ltd.	2010-01-18, 2010-01-20, 2010-01-21 et 2010-01-22	11 contrats à terme	80 733 \$	2	3	2.3
Diablo Technologies Inc.	2009-12-24	4 120 878 actions privilégiées	1 200 000 \$	1	2	2.3
Double Black Diamond Ltd.	2010-01-01	18 000 actions ordinaires	1 868 040 \$	1	0	2.3
Exploration Nemaska Inc.	2009-12-31	4 285 714 actions ordinaires	1 500 000 \$	1	0	2.13
Exploration Nemaska Inc.	2010-01-15	débeture convertible	1 000 000 \$	1	0	2.13

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Gibson Energy ULC and GEP Midstream Finance Corp.	2010-01-13	billets	82 386 426 \$	1	6	2.3
Glen Eagle Resources Inc.	2010-01-13	1 916 667 unités	230 000 \$	12	6	2.3
Gold Star Resources Corp.	2009-12-31	1 915 000 unités	191 500 \$	18	7	2.3 / 2.5
Grand Canyon Education, Inc.	2009-09-18	1 000 actions ordinaires	17 650 \$	1	0	2.3
Icahn Enterprises L.P.	2010-01-15	billets	10 300 000 \$	1	0	2.3
Lyrtech Inc.	2010-01-12	débetures	150 000 \$	1	0	2.5
Maya Or & Argent Inc.	2009-12-23 et 2009-12-29	650 000 unités	260 000 \$	4	1	2.3
Mines d'Or Excel Inc. (Les)	2009-12-29	6 750 000 actions ordinaires	540 000 \$	1	0	2.13
Northern Precious Metals 2009 Limited Partnership	2009-12-23	500 parts de société en commandite	500 000 \$	10	11	2.3
OPTI Canada Inc.	2009-11-20	billets	441 218 312 \$	1	88	2.3
OPTI Canada Inc.	2009-11-20	billets	16 450 715 \$	1	7	2.3
Oriental Minerals Inc.	2009-12-17	82 500 000 unités	6 600 000 \$	1	49	2.3 / 2.5 / 2.10
Ressources Appalaches Inc.	2009-12-23	200 unités	200 000 \$	1	0	2.3
Ressources de la Baie d'Uragold Inc.	2010-01-25	1 800 000 actions ordinaires	54 000 \$	1	0	2.13
Ressources Pershimco Inc.	2009-12-17	275 unités	275 000 \$	17	0	2.3 / 2.5
Ressources Sirius Inc.	2009-12-31	146 unités	146 000 \$	13	0	2.3 / 2.5

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Shopmedia Inc.	2009-11-24 et 2009-11-25	20 000 actions ordinaires	10 000 \$	2	0	2.9
Shopmedia Inc.	2009-12-30	5 041 284 actions ordinaires	2 520 642 \$	1	0	2.14
Silverback Energy Ltd.	2009-12-23	50 000 unités et 1 265 112 actions ordinaires accréditives	1 765 401 \$	1	21	2.3 / 2.5 / 2.24
Stelmine Canada Ltée	2009-12-30	2 352 940 unités accréditives	400 000 \$	0	2	2.3
Yale Resources Ltd.	2009-12-18	2 565 000 unités	153 900 \$	2	26	2.3 / 2.5

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Fonds d'actions Letko Brosseau Inc.	2009-01-01 au 2009-12-31	34 530,888 parts CL C (votantes) 457 472,339 parts CL B (non votantes)	4 281 469,78 \$	16	1	2.3
Fonds Hexavest Actions canadiennes	2009-09-29 au 2009-12-31	30 393 parts	20 112 269 \$	4	1	2.3
Fonds Hexavest Etats-Unis	2009-01-01 au 2009-12-31	487 653 parts	213 396 696 \$	2	0	2.3
Fonds Hexavest Europac	2009-01-01 au 2009-12-31	382 821 parts	185 238 162 \$	21	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Fonds Hexavest Europe	2009-01-01 au 2009-12-31	470 055 parts	152 971 746 \$	2	0	2.3
Fonds Hexavest Mondial	2009-01-01 au 2009-12-31	896 060 parts	492 655 553 \$	49	6	2.3
Fonds Hexavest Pacifique	2009-01-01 au 2009-12-31	333 106 parts	115 359 425 \$	2	0	2.3
Fonds Hexavest Répartition tactique d'actifs	2009-01-01 au 2009-12-31	3 269 parts	1 140 000 \$	7	0	2.3
Fonds indiciel compose SSGA S&P /TSX	2009-01-01 au 2009-12-31	10 075 469,35 parts	65 730 169,27 \$	1	3	2.3
Fonds indiciel SSGA Allemagne	2009-01-01 au 2009-12-31	731 127,01 parts	34 375 565,83 \$	5	1	2.3
Fonds indiciel SSGA Australie	2009-01-01 au 2009-12-31	828 394,07 parts	32 434 472,12 \$	6	1	2.3
Fonds indiciel SSGA Autriche	2009-01-01 au 2009-12-31	93 332,39 parts	2 769 333,68	5	1	2.3
Fonds indiciel SSGA Belgique	2009-01-01 au 2009-12-31	206 433,28 parts	5 183 372,43 \$	6	1	2.3
Fonds indiciel SSGA d'actions S&P/TSX plafonnées	2009-01-01 au 2009-12-31	1 718 572,03 parts	12 627 208,65 \$	2	2	2.3
Fonds indiciel SSGA Danemark	2009-01-01 au 2009-12-31	50 439,19 parts	3 778 786,62 \$	6	1	2.3
Fonds indiciel SSGA Espagne	2009-01-01 au 2009-12-31	308 549,63 parts	18 200 381,68 \$	3	1	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Fonds indiciel SSGA Finlande	2009-01-01 au 2009-12-31	74 209,55 parts	5 154 967,98 \$	6	1	2.3
Fonds indiciel SSGA France	2009-01-01 au 2009-12-31	845 089,84 parts	43 770 522,95 \$	6	1	2.3
Fonds indiciel SSGA Grèce	2009-01-01 au 2009-12-31	459 427,91 parts	3 491 564,79 \$	6	1	2.3
Fonds indiciel SSGA Hong Kong	2009-01-01 au 2009-12-31	110 624,31 parts	9 199 554,13 \$	3	1	2.3
Fonds indiciel SSGA Irlande	2009-01-01 au 2009-12-31	367 284,42 parts	2 412 089,20 \$	6	1	2.3
Fonds indiciel SSGA Italie	2009-01-01 au 2009-12-31	762 052,89 parts	15 539 072,93 \$	5	1	2.3
Fonds indiciel SSGA Japon	2009-01-01 au 2009-12-31	12 411 715,89 parts	89 399 243,32 \$	5	1	2.3
Fonds indiciel SSGA MSCI EAFE	2009-01-01 au 2009-12-31	37 699 917,48 parts	293 595 017,38 \$	6	13	2.3
Fonds indiciel SSGA Norvège	2009-01-01 au 2009-12-31	113 709,67 parts	3 951 588,89 \$	5	1	2.3
Fonds indiciel SSGA Nouvelle-Zélande	2009-01-01 au 2009-12-31	24 308,16 parts	383 020,88 \$	5	1	2.3
Fonds indiciel SSGA Pays-Bas	2009-01-01 au 2009-12-31	199 442,78 parts	10 966 272,33 \$	5	1	2.3
Fonds indiciel SSGA Portugal	2009-01-01 au 2009-12-31	156 153,59 parts	1 389 937,57 \$	5	1	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Fonds indiciel SSGA Royaume-Uni	2009-01-01 au 2009-12-31	2 385 226,10 parts	84 092 803,78 \$	6	1	2.3
Fonds indiciel SSGA S&P 500 avec couverture de devises en dollars canadiens pour les caisses de retraite canadiennes	2009-01-01 au 2009-12-31	15 880 777,01 parts	94 253 969,70 \$	2	9	2.3
Fonds indiciel SSGA S&P 500 pour les caisses de retraite canadiennes	2009-01-01 au 2009-12-31	16 919 820,06 parts	828 947 344,40 \$	10	20	2.3
Fonds indiciel SSGA Singapour	2009-01-01 au 2009-12-31	125 079,60 parts	5 491 597,06 \$	4	1	2.3
Fonds indiciel SSGA Suède	2009-01-01 au 2009-12-31	145 589,12 parts	10 158 275,79 \$	6	1	2.3
Fonds indiciel SSGA Suisse	2009-01-01 au 2009-12-31	458 917,42 parts	30 427 689,84 \$	4	1	2.3
Fonds MA de contrats à terme SSGA NASDAQ 100	2009-01-01 au 2009-12-31	269 735,32 parts	821 900 \$	1	3	2.3
Heathbridge Checkmark Equity Pooled Fund	2008-12-16 au 2009-12-15	522 082,75 parts	3 892 523,85 \$	4	219	2.3
Jov Prosperity Canadian Equity Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	977 759,93 parts	9 342 160,63 \$	125	85	2.3
Jov Prosperity Fixed Income Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	4 564 054,24 parts	46 758 926,12 \$	270	213	2.3
Jov Prosperity International Equity Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	2 188 667,45 parts	20 358 337,55 \$	173	187	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
				QC /	Hors QC	
Jov Prosperity US Equity Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	1 641 283,52 parts	10 414 709,63 \$	152	143	2.3
King Street Capital, Ltd.	2009-10-01	62 660,725 actions	8 080 500 \$	1	0	2.3
King Street Capital, Ltd.	2009-11-01	61 912,809 actions	8 080 500 \$	1	0	2.3
Lekto Brosseau Fonds d'obligations	2009-01-01 au 2009-12-31	2 466 072,289 parts	25 676 955,93 \$	75	43	2.3
Lekto Brosseau Fonds d'actions	2009-01-01 au 2009-12-31	4 638 001,692 parts	41 904 823,24 \$	246	79	2.3
Lekto Brosseau Fonds d'actions internationales	2009-01-01 au 2009-12-31	2 602 149,301 parts	20 666 628,44 \$	103	58	2.3
Lekto Brosseau Fonds équilibré	2009-01-01 au 2009-12-31	10 475 662,78 parts	103 814 195,79 \$	429	154	2.3
Lekto Brosseau Fonds RER d'actions	2009-01-01 au 2009-12-31	5 434 254,579 parts	46 960 829,28 \$	187	47	2.3
Lekto Brosseau Fonds RER d'actions internationales	2009-01-09 au 2009-12-31	19 737 510,62 parts	142 095 730,92 \$	85	54	2.3
Lekto Brosseau Fonds RER équilibré	2009-01-09 au 2009-12-31	25 023 500,12 parts	242 837 327,48 \$	411	145	2.3
Lekto Brosseau Fonds RER obligations	2009-01-09 au 2009-12-31	3 314 918,87 parts	34 588 839,22 \$	83	39	2.3
MB Canadian Equity Core Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	135 097,2871 parts	1 300 000 \$	3	3	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
				QC	Hors QC	
MB Canadian Equity Growth Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	13 031,5385 parts	935 000 \$	2	1	2.3
MB Fixed Income Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	400 328,3649 parts	22 358 802,98 \$	8	17	2.3
MB Global Equity Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	80 197,7499 parts	1 466 728,36 \$	3	4	2.3
MB Global Equity Value Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	69 528,8325 parts	555 000 \$	1	0	2.3
MB Money Market Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	1 647 827,248 parts	16 478 272,48 \$	1	24	2.3
MB Short Term Fixed Income Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	209 024,5452 parts	2 113 660 \$	2	3	2.3
Panurban ^o 112 W L.P. 1	2009-12-28	131 134 parts de société en commandite	1 311 340 \$	2	25	2.3, 2.9
Polar Investment Funds Limited	2009-04-29 au 2009-12-23	433 266,8076 actions de catégorie A et F	43 413 305,76 \$	10	131	2.3, 2.10
SSGA Active Canadian Long Term Bond Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	11 384 072,56 parts	113 840 727,06 \$	1	0	2.3
SSGA Active Canadian Universe Bond Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	1 486 946,18 parts	13 748 875,14 \$	1	2	2.3
SSGA Canadian Long Term Government Bond Index Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	10 556 896,57 parts	117 714 991 \$	4	4	2.3
SSGA Canadian Short Term Investment Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	32 967 281,17 parts	329 672 811,73 \$	9	8	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
				QC	Hors QC	
SSGA Enhanced Canadian Short Term Bond Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	2 104 226,92 parts	21 059 243,46 \$	3	0	2.3
SSGA Enhanced Canadian Long Term Bond Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	14 244 113,45 parts	145 216 750,81 \$	8	7	2.3
SSGA Enhanced Canadian Universe Bond Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	47 447 455,91 parts	549 342 652,18 \$	16	20	2.3
SSGA MA Canadian Equity Index Plus Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	1 341 339,84 parts	14 305 738,13 \$	1	1	2.3
SSGA MA Global Alpha Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	819 291,70 parts	7 721 783,48 \$	3	0	2.3
SSGA MA S&P 500 Stock Index Futures Fund	2009-01-01 au 2009-12-31	4 221 555,77 parts	22 558 050,02 \$	1	0	2.3

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Scott's Real Estate Investment Trust

Vu la demande présentée par Scott's Real Estate Investment Trust (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 3 février 2010 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des états financiers intermédiaires non

vérifiés comparatifs et du rapport de gestion qui les accompagne, pour la période terminée le 30 septembre 2009 (collectivement les « documents visés »), lesquels seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 9 février 2010 (la « dispense demandée ») :

vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 8 février 2010.

Patrick Théorêt
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2010-FS-0341

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet

www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 -

Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».